

REFLEXIONS SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES AU TCHAD

J. Andigué – Centre National d’Appui à la Recherche
BP 1228 – N’Djaména – Tchad
Mars 2000

1 - Point de vue sur l’espace rural au Tchad

En milieu rural, les zones exondées servent des lieux d’habitation et d’implantation des cultures. Les cultures de décrue (Berbéré) sont pratiquées dans dépressions argileuses après le retrait des eaux. La présence de plus en plus massive des éleveurs nomades et agropasteurs constitue une source évidente des conflits sanglants entre agriculteurs et éleveurs. Dans les préfectures du Chari Baguirmi, le Mayo Kebbi tout comme dans la Tandjilé ou ailleurs, on constate que :

- la notion du foncier n’est pas très institutionnelle

Dans certaines régions (cantons nomades par exemple), le droit foncier coutumier n’existe que sur des terres cultivées et que l’exploitation des ressources renouvelables ne donne pas un droit inaliénable.

Cependant, à la suite des différents conflits, rapports de force et arbitrages successifs, un certain équilibre et règles se sont imposés : « Le droit du premier occupant »

La réglementation foncière en vigueur, faite des lois et décrets relatifs aux statuts des biens domaniaux existe mais n’est pas respectée par les usagers.

- les attributions des terres se font avec l’accord des chefs de village ou de terre et, souvent de manières anarchiques ;
- certains individus nantis, s’offrent d’immenses domaines pour une exploitation agricole (céréales, gommeras...), plantations, vergers le long des cours d’eau (Chari) notamment.
- L’extension de l’occupation des terres vers les rives du Logone étant limitée par l’importance de la zone inondable.

2 – Segmentation grossière de la zone d’étude

En simplifiant, on peut répartir l’espace compris dans le périmètre N’djaména – Kim –Laï – Bousso – Massenya et End en trois grandes entités agricoles suivantes :

- 1) - Zone à dominance gomme–arabique (Dourbali - Massenya)
- 2) - Gomme + Céréales + Rôniers : Canton Madiago (entre les fleuves Chari et Logone)
- 3) - Riz + Céréales + Coton : Reste de la région

Sur le plan physique,

* la végétation est constituée de :

formation de savane boisée : N’Djaména à Dourbali avec présence accentuée de la savane autour de Dourbali ; puis entre Boula Bouda et Bousso ;

Savane boisée + prairie en zone inondable entre Dourbali – Massenya – Boula Bouda ;

Mosaïque de formations végétales entre Bousso et Laï.



Préfecture	Superficie (ha)
Chari Baguirmi	3 768 000
Mayo Kebbi	1 610 000
Tandjilé	748 000
Logone Occidental	409 000
Logone Oriental	1 341 000

Tableau d'estimation des surfaces des formations ligneuses naturelles en 1988

Sur le plan physique,

* la végétation est constituée de :

formation de savane boisée : N'Djaména à Dourbali avec présence accentuée de la savane autour de Dourbali ; puis entre Boula Bouda et Bousso ;

Savane boisée + prairie en zone inondable entre Dourbali – Massenya – Boula Bouda ;

Mosaïque de formations végétales entre Bousso et Lai.

* les principaux cours d'eau

Le réseau hydrographique du Tchad se répartit entre les bassins du Lac Tchad, des fleuves Chari et Logone avec des plaines d'inondation, les lacs et les rivières intérieures.

On trouve dans la zone du projet le Logone, le Chari, Bahr Erguig, Ba-Illi, Moutoya ou Marba, la Loumia, Koulambou et la mare de Moudassi à Bongor. La plupart de ces cours d'eau coule du sud vers le nord.

La définition d'un couloir pour l'implantation et la conduite de l'oléoduc jusqu'au champ de Doba implique une vision renouvelée de l'occupation du sol (produits satellitaires basses résolutions [radars, MSS, Météosat...] ou bien carto-thématiques) pouvant permettre d'apprécier ensuite d'isoler dans cette frange, les zones exondées, cultivables et cultivées, les établissements humains et infrastructures.

3 – Actions accompagnatrices en moyens termes

Envisager de placer l'oléoduc suivant l'axe de la piste Massenya – Boula bouda – Martiakam – Mousgougou , suivre les rives Est du Chari jusqu'à Bousso. La création d'un pont est nécessaire à ce point.

- Recensement des villages traversés par le couloir d'implantation et leurs habitants
- Evaluation des coûts des travaux et éléments à dédommager
- Identification des nouveaux sites d'accueil en collaboration avec les paysans eux-mêmes
- Constitution d'un organe de pilotage et surveillance des actions à mener.

4 - Aperçu démographique

La population tchadienne était de 5 300 000 en 1987 pour une superficie de 1 284 000 km² ; en moyenne 4,1 hab/km². Accroissement annuel ~ 2,3%, ce qui donne un effectif de 7 000 000 habitants en 2000.

La population rurale est estimée à 5 000 000 d'individus soit 80 % du total, tandis que la population urbaine est d'environ 2 000 000 en 2000 avec un accroissement avoisinant 5 % par an. La préfecture où la population urbaine est plus élevée est le Chari Baguirmi : 58 % de la population totale urbaine. En outre, 85 % de la population totale urbaine est concentrée dans le sud-ouest du Tchad principalement dans la zone soudanienne et dans le Chari Baguirmi).

La répartition des populations demeure inégale sur l'ensemble du pays :

- BET : 2% avec densité = 0,2 hab/km²
- Salamat : 1,9 hab/km²

La zone sahélienne supporte 50 % de la population sur 43 % du territoire.

La région la plus densément peuplée se situe à l'Ouest du Chari où 48 % de la population se concentre sur 10 % de la superficie du Tchad. La densité dans les préfectures du Mayo Kebbi est de 27,6, Tandjilé d = 20,1, Logone Occidental d = 41, Logone Oriental d = 13,2, Moyen Chari d = 14

L'activité agricole est fortement dominée par la culture du coton au niveau de ces régions.

Tableau : Statistiques démographiques et agricoles

Préfecture	S (Km ²)	Pop (1987)	Pop (%)	Densité	% Pop urb / Préf	S(ha) hors Jach 85/86	S(ha) hors Jach/ préf
Chari Baguirmi	82910	824000	15,6	9,9	58,6	876670	1,0
Mayo Kebbi	30100	832000	15,7	27,6	9,6	309600	10,3
Tandjilé	18040	363000	6,9	20,1	17,8	182700	10,1
Logone Occidental	8690	35700	6,7	41,0	28,2	162600	18,7
Logone Oriental	28030	369000	6,9	13,2	19,2	196200	7,0

5 - Les effets de la dégradation de l'environnement

Dans les pays sahéliens en général et en particulier au Tchad, l'environnement est assimilé à la gestion des forêts, gage de la stabilisation des sols. Il faut signaler qu'il n'existe pas de forêts au Tchad. Les savanes boisées et arborées sont assimilées à des forêts. En revanche, il existe des sites retenus pour des plantations dans le cadre des projets forestiers.

Quelques causes immédiates de la dégradation de l'environnement :

- **Mauvaises pratiques culturelles** : par la méconnaissance des technologies appropriées ou l'usage d'intrants polluants néfastes
- **L'élevage**, avec l'augmentation de la charge du bétail et l'amenuisement des pâturages
- **Les besoins en Energie domestique**

Ces différentes causes ont été davantage aggravées par les sécheresses des années 1973/74 et 1984.

Echauffement de la planète ; diminution de la couche d'Ozone, Erosion des sols du fait de la destruction de la végétation, maladies inhérentes à la pollution des eaux, un déséquilibre consécutif à une gestion irrationnelle des ressources naturelles.

Face à cette situation, le Tchad a opté pour une politique qui vise à garantir la satisfaction alimentaire et assurer son développement harmonieux. Trois principaux axes sont établis :

- ➡ protection et régénération des ressources écologiques ;
- ➡ l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire ;
- ➡ l'élaboration d'un code rural et des structures de recherche.

6. Enjeux sur les ressources naturelles du Tchad

Outre les causes précitées, les sécheresses cycliques, la progression du désert, le surpâturage et l'action de l'homme marquent et continuent de marquer leurs empreintes dans le paysage naturel tchadien. Cela entraîne des conséquences perceptibles entre autres :

la dégradation des conditions climatiques, l'érosion hydrique, le manque de technicité dans la gestion des ressources.

Les besoins en énergétiques du Tchad sont satisfaits principalement par les combustibles ligneux à 90 % (bois et charbon de bois) et les produits pétroliers importés à hauteur de 10 %.

L'enjeu prioritaire vient du fait de la pauvreté des populations, de la croissance, démographique, de l'urbanisation trop rapide (occupation anarchique des lieux),... aggravent cette dépendance.

7. Le pétrole au Tchad

Les produits pétroliers sont importés des pays voisins, du Nigeria et du Cameroun. Ils représentent 10 % de l'énergie finale. Une pénurie simulée est entretenue depuis 1998 par des importateurs dans le but de développer une spéculation sur le prix de ces produits. Même la société tchadienne d'eau et d'électricité (STEE), n'est pas épargnée par les crises provoquées par le manque artificiel du carburant. Conséquences, les coupures du courant électrique dans la capitale, l'insuffisance d'eau potable constituent les principales causes des malheurs des habitants de N'Djaména.

8. Lueur d'espoir ?

Le Tchad est sur la voie de devenir un pays producteur du pétrole : Doba, Sedigui appuyés des gisements du Chari Baguirmi et celui de Bongor. De quelles stratégies a-t-il besoin pour pouvoir surmonter les impacts négatifs sur l'Environnement, garantir la maîtrise et la bonne gestion des retombées financières et économiques (environ 100 millions de dollars par an)

On pense par exemple que le site de Doba, en pleine région à vocation agricole, comporte des risques importants, un craquement de l'oléoduc pourrait entraîner la souillure du Logone. Le déversement du brut de Sedigui dans la nappe phréatique pourrait polluer le Lac-Tchad.

Par ailleurs, de l'installation jusqu'à l'évacuation, on suppose les actions suivantes :

- *Installation* : coupe des arbres, déplacement des populations, risques de contamination avec des produits dangereux ;
- *Transport et conversion* : Pas de garantie dans la décharge des déchets dangereux, risque de contamination des nappes phréatiques et des sols ;
- *Combustion* : Emission des gaz plus ou moins polluants.

Toutefois, seule une volonté politique déterminée, associée à une conscience populaire et l'engagement des bailleurs / consortium en rapport avec la nécessité d'exploiter les ressources minières et le pétrole pourront faire de ces produits un nouveau souffle de l'économie tchadienne.